

6 – FRANÇAIS

6.1 – Epreuve orale

I – REMARQUES GENERALES RELATIVES A LA NATURE DE L'EPREUVE

Durée : l'épreuve dure une demi-heure précédée d'une demi-heure de préparation.

L'épreuve orale de français porte sur un texte de réflexion contemporain extrait d'un article de presse ou d'un essai de 700 mots à peu près. Pendant la préparation, un dictionnaire comprenant noms communs et noms propres est mis à la disposition du candidat.

L'épreuve comporte trois exercices mettant en œuvre trois démarches intellectuelles différentes mais complémentaires :

- **L'analyse** teste la capacité à comprendre la pensée d'un auteur et les étapes de sa réflexion, de manière objective.
- Dans le **commentaire ou développement personnel**, le candidat est invité à exposer ses idées sur l'un des aspects ou des enjeux du texte, librement choisi, en mobilisant ses connaissances et en bâtissant une argumentation, ce qui lui permet de mettre en évidence ses qualités d'invention, d'organisation et sa culture générale.
- **L'entretien** permet de tester la capacité d'écoute et la réactivité du candidat, dans l'optique de la communication.

L'examineur cherche donc à apprécier successivement l'esprit d'analyse du candidat, sa souplesse dialectique et son aptitude à communiquer avec autrui.

A. Analyse du texte

Durée = cinq à sept minutes.

Une courte introduction situe éventuellement l'auteur, présente le thème du texte, énonce la thèse ou l'idée directrice de l'auteur puis expose le plan argumentatif de l'extrait proposé.

Dans le développement qui suit – ni résumé, ni synthèse - le candidat doit s'attacher à mettre en évidence la thèse énoncée dans l'introduction en liant étude des arguments et étude des procédés d'écriture utilisés par l'auteur.

La conclusion permet de faire un bilan qui rappelle la stratégie argumentative étudiée.

Remarques

1. dans l'analyse, la 3^{ème} personne doit être objective : le candidat ne doit pas ajouter des arguments ou des exemples personnels.

2. suivre le fil du texte ne signifie pas paraphraser passivement le texte : le candidat doit au contraire prendre un certain recul et utiliser un vocabulaire riche et adapté sans se limiter à « l'auteur dit que ».

3. Enfin le candidat doit s'efforcer de mettre en évidence les moyens rhétoriques éventuellement employés – ce qui différencie l'analyse du résumé – sans pour autant confondre cette analyse avec une explication littéraire : les relevés systématiques des champs lexicaux et des figures de style ne sont pas pertinents ici.

4. Par une transition claire et rapide le candidat marquera le passage de l'analyse au commentaire.

B. Commentaire ou développement personnel

Durée = une quinzaine de minutes.

Le choix du thème est évidemment primordial : le candidat doit exposer son point de vue sur une question soulevée par l'auteur ou sur un des enjeux majeurs du texte, dans un développement structuré comme une dissertation.

A cet effet il doit partir d'une idée importante du texte, que celle-ci s'exprime dans une phrase précise, dans une question posée par l'auteur ou qu'elle corresponde à un thème fondateur de la réflexion. Il doit justifier son choix.

L'introduction commence donc par justifier l'ancrage du sujet dans le texte puis énonce le questionnement choisi par le candidat et présente le plan qui sera suivi.

Le développement (en 2 ou 3 parties équilibrées) peut être dialectique ou analytique mais dans tous les cas des arguments étayés d'exemples précis et variés s'imposent.

La conclusion apporte une réponse au questionnement initial, formule éventuellement des hypothèses plus larges voire des interrogations nouvelles nées de la question première.

C. L'entretien

Durée : environ dix minutes.

L'entretien mené par l'examineur, improvisé par nature, consiste à répondre aux questions de l'examineur qui prennent appui sur les deux exercices précédents, analyse et commentaire.

Ainsi le candidat peut être invité à approfondir, en prenant le temps de la réflexion, un aspect de l'analyse ou du commentaire, à revenir sur un point discutable ou un passage particulier du texte, à élucider une allusion et, toujours, à définir des mots de vocabulaire – d'où l'intérêt du dictionnaire laissé à sa disposition pendant les 30 minutes de préparation.

Il ne s'agit en aucun cas de mettre en difficulté le candidat mais de vérifier la cohérence de son argumentation, la solidité de sa culture, voire d'ouvrir avec lui de nouvelles perspectives.

C'est aussi l'occasion d'apprécier : son aptitude au dialogue, sa capacité à écouter des questions précises appelant des réponses qui ne devraient pas l'être moins, sa maîtrise de la langue orale et sa réactivité.

Ainsi **les trois parties de l'épreuve** font appel à des qualités différentes mais complémentaires : comprendre et rendre compte de la pensée d'autrui (analyse), se faire comprendre et organiser sa propre pensée (commentaire), savoir écouter et se faire écouter (entretien).

II – REMARQUES SUR LA SESSION 2007

Sauf exception, les candidats sont au fait des conditions de l'épreuve et se plient à ses différentes étapes. Très peu proposent encore de lire le texte, voire – plus grave – ne construisent pas de commentaire ou restent continûment muets lors de l'entretien. Beaucoup en revanche présentent un commentaire trop bref (sept ou huit minutes), et le respect apparent des règles n'exclut pas de nombreux écarts.

A. Analyse du texte

Il faut à nouveau rappeler qu'une analyse n'est pas un résumé.

Or si les examinateurs n'ont que peu entendu (mais c'est encore trop) « je vais commencer par résumer ce texte », trop de candidats n'ont respecté le cadre temporel de cet exercice, n'ont éventuellement proposé un fil directeur du texte que pour mieux se détourner de l'exercice originel et retrouver des chemins plus balisés qui renvoient à des souvenirs simplifiés de résumés écrits.

Par paresse, prudence mal venue ou incapacité conceptuelle, ils se sont ainsi réfugiés dans une lecture platement progressive, paraphrastique et myope du texte, souvent rythmée par la seule indication des paragraphes, dans une reformulation souvent minimale et hésitante. La pauvreté du vocabulaire (« puis dans la partie ou le paragraphe suivant, on trouve que... », « enfin l'auteur dit que... »), rend impossible la mise en évidence de la logique argumentative du texte, de sa part d'originalité comme d'obéissance à des codes communs.

L'analyse n'est pas davantage un commentaire anticipé. Or – plus rarement – quelques-uns ont avancé des exemples ou des commentaires personnels pour « étoffer » leur prestation.

Les deux défauts opposés – simple relevé ou critique prématurée – interdisent à l'examinateur d'apprécier le jugement du candidat. La difficulté de celui-ci à maîtriser les outils d'analyse apparaît en revanche très vite. Ont été d'autant plus appréciés ceux qui :

- se sont attachés à dégager l'organisation du texte,
- savent discerner un argument d'autorité, sans nécessairement le confondre avec une référence à un auteur familier du temps ou du sujet, ou un exemple signifiant par rapport à des illustrations secondaires,
- mettent en évidence des choix argumentatifs clairs ainsi que leurs modes d'expression,
- concluent autrement que par une reprise de la fin du texte.

Rappelons enfin qu'il faut bien prêter attention au texte proposé, ne pas expédier donc cette analyse au risque d'ajouter à l'impertinence de la méthode, celle du jugement. Une mauvaise lecture est de mauvais augure. Ainsi, quand on voit une critique de l'argent dans un texte qui ne parle que de ses usages, quand on se focalise sur la télé réalité alors que le texte traite essentiellement du don et du trafic d'organes, on risque fort de se fourvoyer ensuite.

Une bonne analyse est donc la première étape pour assurer un bon commentaire.

B. Commentaire

Transition

Passer d'un exercice à l'autre doit se faire autrement qu'en disant « je vais maintenant faire mon commentaire » ou « je voudrais reprendre tel propos, telle phrase de l'auteur ».

Il convient tout de suite de justifier le choix à venir, de marquer une forme d'engagement.

Choix du sujet du commentaire

Plusieurs insuffisances sont apparues.

Des candidats se contentent de lister deux ou trois questions, simplement reprises du texte, sans même faire l'effort de poser une problématique claire. Ces simples thématiques, comme les plans historiques nécessairement incomplets, sont à proscrire.

Plus nombreux sont ceux qui partent d'un texte mal compris dans sa lettre ou son ambition. Comment par exemple prétendre définir la vérité de la littérature en la réduisant au compte rendu des savoirs existants, en marginalisant les textes de fiction ? Comment prétendre – sauf à confondre charité et progrès – que la physique et la chimie ont même vocation de charité que la médecine ? Comment ne pas rester muet lorsqu'on n'a pas saisi – toujours dans le texte proposé- les ambiguïtés de la relation existant aujourd'hui entre philosophie et publicité ?

Ce choix doit, plus largement, éviter deux écueils : un sujet trop restrictif ou trop large.

Le premier conduit à s'enfermer dans une reprise du texte originel, dans une paraphrase parfois seulement émaillée d'exemples personnels, à n'oser que la contradiction éventuellement apportée par l'auteur à sa propre thèse. De plus, il tourne, généralement, court.

Le second voit dans le texte un simple prétexte à « placer » un commentaire déjà travaillé, ou à retrouver des grands axes de discours, des lieux communs.

Une page sur les modifications apportées par la technique dans notre vie quotidienne n'appelle pas, automatiquement, un débat sur les liens entre progrès technique et progrès moral qui convoque la seconde guerre mondiale et la bombe atomique.

Une page sur les problèmes de la culture européenne aujourd'hui ne suppose pas davantage un discours vague sur les désastres guerriers du siècle passé.

La question de la multiplicité des langues n'entraîne pas nécessairement une discussion sur tous les tenants et aboutissants de la mondialisation.

De telles ambitions sont, de plus, impossibles à tenir dans le cadre de cet oral.

Contenu et culture

Le premier écueil suppose un manque de culture et de référence. Le second- malgré les apparences ou les prétentions affichées – en fait aussi souvent la preuve car plus le sujet est vaste, plus les lieux communs sont tentants.

Il est dans ces conditions très difficile d'éviter les idées reçues (la disparition inéluctable des diversités culturelles pour cause de mondialisation, les médias boucs émissaires, les méfaits du clonage...), d'asseoir une argumentation fiable.

Là encore, l'exercice a joué son rôle puisqu'il a aussi permis à des candidats de montrer une réflexion propre, ni d'emprunt, ni de circonstance, une réflexion que l'on devine souvent déjà mûrie, alliant curiosité et culture, connaissance de l'actualité et jugement personnel.

Entretien

Il est rappelé que c'est la solidité de l'argumentation qui est évaluée, non une opinion, que les questions posées sont faites pour corriger, pas pour embarrasser. Pas d'hésitations ou de craintes paralysantes donc, de frilosité excessive, pas de renoncement. C'est encore l'occasion de se reprendre, de saisir une chance ou de confirmer une bonne prestation.

Expression

Une expression orale ne doit pas se confondre avec une expression familière, relâchée, voire incorrecte. Les examinateurs ne sont toujours pas prêts à entendre dire « un espèce », « une éloge », « au final », « ils ont acquis ».

Il est par ailleurs contre-productif, quoique sympathique, de dire à l'examineur qui rappelle quelques règles : « ça marche ! » ou « ok ».

III – CONSEILS AUX CANDIDATS

1. La lecture attentive des rapports – pas seulement dans le couloir, le jour de l'épreuve – est toujours recommandée.

2. Pendant la préparation : il faut là encore bien gérer son temps, savoir le répartir entre l'analyse et le commentaire.

3. N'écrivez au brouillon que des notes, ne cherchez pas à rédiger des passages complets (temps à nouveau gâché et garantie d'un exposé empêché), n'écrivez que sur un côté de la feuille.

4. Utilisez le dictionnaire – noms communs et noms propres (un candidat s'est arrêté à la première partie et n'a pas trouvé le nom de Baudrillard...) – pour écarter toute ignorance lexicale et culturelle. Un examinateur est en droit de vous demander des précisions de vocabulaire.

5. Pensez, pour préciser le plan du texte, à user du repérage numéroté des lignes.

IV – CONCLUSION

Cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut s'entraîner et porter une réelle attention à ses exigences. Elle suppose de manifester une curiosité pour les débats du temps, d'approfondir une culture qui ne se limite pas aux œuvres de l'écrit.

Ces qualités sont utiles au futur ingénieur entendu non seulement comme un spécialiste mais comme un citoyen ouvert sur le monde et les autres.